

CHAMPIONNAT NATIONAL GOLF DE LA 2FOPEN-JS 2018-2019

Vendredi 31 mai 2019 : **GOLF de Périgueux**
Samedi 1er juin 2019 : **GOLF de la Marterie**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à tous les membres de la 2FOPEN-JS dont la licence est valide pour l'année scolaire 2018-2019. Pour chaque phase de l'épreuve les participants doivent être en possession d'une licence ffgolf valide le jour de l'épreuve et d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, ou de l'attestation de réponse au questionnaire médical, valable pour la saison en cours et enregistrés auprès de la ffgolf. Les index pris en compte seront ceux 7 jours avant le 1^{er} tour de la compétition, soit le vendredi 24 mai.

FORME DE JEU

Pour la phase qualificative :

INDIVIDUEL / STABLEFORD BRUT / 18 TROUS PAR TOUR.

Pour la phase finale nationale :

INDIVIDUEL / STROKE PLAY BRUT / 36 TROUS / 18 TROUS PAR JOUR.

Tour 1 : **le vendredi 31 mai au Golf de Périgueux**

Tour 2 : **le samedi 1er juin au Golf de la Marterie**

ORDRE DE JEU :

Par ordre croissant des index lors du 1^{er} tour et par ordre inverse du classement lors du 2^{ème} tour.

SERIES :

Une série femmes et une série hommes.

CLASSEMENT :

Le classement individuel sera établi en additionnant les deux scores BRUT.

Le classement par équipes est établi en additionnant les 3 meilleurs scores BRUT toutes séries confondues.

DEPARTAGE :

Pour la phase qualificative :

A l'issue des qualifications, tous les ex-æquo d'un score BRUT qualificatif seront qualifiés même si l'effectif maximum prévu au paragraphe **ENGAGEMENTS** est dépassé.

Pour la phase finale :

Les ex-æquo seront départagés sur le meilleur score du deuxième tour, puis sur le retour du deuxième tour, puis sur l'aller du deuxième tour et enfin sur le retour du premier tour.

Pour le classement par équipe :

1 - Le nombre de dames parmi les 3 meilleurs totaux BRUT des équipes concernées. Le Comité départemental ayant le plus grand nombre de dames sera classé devant.

2- Le cumul des index des trois joueur(se)s des équipes concernées. Le Comité départemental ayant le cumul le plus élevé sera classé devant.

MARQUES DE DEPART :

Pour la phase qualificative :

Messieurs : marques jaunes
Dames : marques rouges

Pour la phase finale nationale :

Messieurs : marques blanches
Dames : marques rouges

ORGANISATION

Les huit régions suivantes sont retenues pour l'organisation des tours de qualification.

Région 1 : Nice - Aix/Marseille – Montpellier - Corse (zones vacances scolaires B/C)

Région 2 : Toulouse - Bordeaux – Limoges (Z A/C)

Région 3 : Poitiers - Orléans/Tours (Z B/A)

Région 4 : Clermont Ferrand - Lyon – Grenoble (Z A)

Région 5 : Nantes – Rennes (Z B)

Région 6 : Reims - Nancy/Metz – Strasbourg (Z B)

Région 7 : Île de France - Rouen – Caen - Amiens – Lille (Z B/C)

Région 8 : Dijon – Besançon (Z A)

Le nombre de tours qualificatifs n'est pas limité. Ils doivent néanmoins avoir lieu sur des golfs différents.

Lorsqu'un tour est finalisé, le responsable doit en avvertir la 2FOPEN-JS :

Personne ressource,

Date,

Lieu,

Coût du green-fee,

Date limite d'inscription.

ENGAGEMENTS

PARTICIPATION DES JOUEUSES OU JOUEURS AUX TOURS QUALIFICATIFS.

Chaque joueur peut participer à autant de tour qualificatif qu'il le souhaite, même hors de sa région d'origine.

Le meilleur résultat sera pris en compte.

La date limite de remontée des résultats à la 2FOPEN-JS nationale est fixée au mardi 23 avril 2019. Ces résultats devront parvenir à Laurent Girard (lgigi45@gmail.com).

Qualifiés directs : A l'issue de chaque tour qualificatif, on retiendra un qualifié direct, par série et par tranche de dix participants, dans l'ordre du classement (de 1 à 10 = 1 qualifié(e) ; de 11 à 20 = 2 qualifiées (e) ; etc..).

Si un qualifié direct participe à plusieurs tours, son classement ne sera plus pris en compte pour le décompte des nouveaux qualifiés.

Qualifiés supplémentaires : A l'issue de la dernière journée de qualification, la liste des qualifiés directs qui auront confirmé leur participation à la phase finale, sera complétée à concurrence de 70 participants répartis comme suit : 15 femmes et 55 hommes (ceci en tenant compte du dernier ratio de participation aux dernières éditions).

Ces qualifiés supplémentaires devront confirmer leur participation au championnat National de la 2FOPEN-JS avant le mardi 30 avril 2019.

INTEMPERIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans les cas où le déroulement de l'épreuve est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

Phase qualificative :

Chaque Comité d'épreuve décidera des mesures à prendre y compris l'annulation d'une épreuve.

Phase finale :

Le 1er tour est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement si nécessaire en shot gun ou en se répartissant sur plusieurs jours. Il faut qu'au moins un tour en stroke play ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le 2ème tour ne peut être mené jusqu'à son terme pour tous les compétiteurs, les résultats seront ceux au soir du 1er tour.

PRIX

Les trois premiers de chaque série du classement établi par addition des deux scores BRUT de chaque tour,
Les deux premiers de chaque série du classement établi par addition des deux scores NET de chaque tour (hors joueurs primés en BRUT),
Le Comité départemental vainqueur de l'épreuve.